



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 27 août 2008
N° CERTA-2008-AVI-431

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de IBM DB2

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-431>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-431
Titre	Vulnérabilité de IBM DB2
Date de la première version	27 août 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin IBM 1293566 du 25 août 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

IBM DB2 , version 9.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité dont l'impact n'est pas précisé est présente dans IBM DB2.

4 Description

Une vulnérabilité non précisée affecte IBM DB2. Elle concerne le déploiement de procédures stockées écrites en CLR (*Common Language Runtime*).

5 Solution

La version 9.5 Fixpak 2 remédie à ce problème. Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM 21293566 du 25 août 2008 :
<http://www-1.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21293566>

Gestion détaillée du document

27 août 2008 version initiale.